



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME



SÉMINAIRE

**Procédures d'asile aux frontières étatiques conformes
à la Convention européenne des droits de l'homme
et au droit international des réfugiés
Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et mesures
prises dans le cadre de l'exécutions des arrêts**

Strasbourg, 25 octobre 2024

Biographies

Biographies des intervenants

Marko BOŠNJAK, Président, Cour européenne des droits de l'homme

Le Président Marko BOŠNJAK a été diplômé en droit de la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana en 1996. Il a travaillé comme Chargé de recherche (1996-2002), collaborateur scientifique (2002-2006), et chef du Conseil scientifique (2006-2008) à l'Institut de criminologie de la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana. Il a réalisé un Stage à la cour d'appel de Ljubljana, (1998-2000) et obtenu une Maîtrise en droit de l'Université de Ljubljana, Faculté de droit en 1999. Après avoir passé l'Examen d'accès à la magistrature en 2001, il a obtenu un Doctorat en droit de la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana, en 2002. Il a exercé en tant que Conseiller indépendant (2002-2006), et conseiller supérieur (2006-2008) auprès de la Cour constitutionnelle de la Slovénie, ainsi qu'en tant que Maître de conférences en droit pénal et criminologie de la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana (2005-2015) et Maître de conférences de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Ljubljana (2006-2012). Il a été Membre expert du Conseil de droit pénal du ministère de la Justice de la Slovénie (2008-2011). Il a exercé comme Avocat spécialisé en droit pénal (2009-2016) et comme Professeur associé de droit pénal de la Faculté de droit européen à Nova Gorica, Slovénie, depuis 2012. Il est Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 30 mai 2016 où il a servi en tant que Vice-président de Section (du 15 mai 2019 au 17 mai 2021), Président de Section (du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} juillet 2024), Vice-président de la Cour (du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} juillet 2024) et Président de la Cour depuis le 2 juillet 2024.



Clare BROWN, Chef de division au Département de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Clare BROWN travaille au Conseil de l'Europe depuis plus de 15 ans. Elle est actuellement cheffe de l'une des trois divisions juridiques du Département de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. À ce titre, elle traite des arrêts en attente devant le Comité des Ministres concernant plus de 20 États membres. Auparavant, elle a également travaillé au Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme. Avant de rejoindre le Conseil de l'Europe, elle a exercé en tant qu'avocate spécialisée dans le droit d'asile et de la migration au Royaume-Uni.

Abel CAMPOS, Greffier adjoint de la Cour européenne des Droits de l'homme

Le greffier adjoint Abel CAMPOS est diplômé en droit et en sciences économiques et juridiques de l'université de Coimbra (1983-1988). Il a travaillé comme avocat au barreau de Lisbonne entre 1989 et 1991. Il a été Administrateur juridique au Secrétariat de l'ancienne Commission européenne des droits de l'homme de 1991 à 1998. Il a travaillé comme Administrateur juridique (1998-2002), chef de division (2002-2012), greffier adjoint de Section (2014-2016) et greffier de Section (depuis 2016) à la Cour européenne des droits de l'homme. Il a été détaché au Secrétariat du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, secrétaire des réunions Droits de l'homme (2012-2014). Depuis le 1^{er} décembre 2020, il est Greffier adjoint de la Cour européenne des droits de l'homme.



Jacek CHLEBNY, Président, Cour suprême administrative de Pologne

Le Président Jacek CHLEBNY a été juge dans divers tribunaux à Łódź, chargé des affaires civiles (1985-1993). Il est juge à la Cour suprême administrative depuis 1994 et en est le président depuis 2022. Il est également Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Łódź. Ses publications incluent des livres, des commentaires et des articles dans les domaines du droit administratif et du droit de l'immigration et des réfugiés. Depuis 1997, il est membre de l'Association internationale des juges de l'immigration et des réfugiés (IARMJ, anciennement Association internationale des juges en droit des réfugiés - IARLJ), dont il est l'un des cofondateurs en 1997. Il a été membre du Conseil de l'IARLJ (1997-2002), président du groupe de travail « Procédures d'asile » de l'IARLJ, et membre du Conseil de l'IARLJ (2009-2014). Depuis 2014, il est membre du Conseil de l'Association des Conseils d'État et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne (ACA-Europe). Depuis 2016, il est membre du comité de rédaction du *Zeszyty Naukowe Sądownictwa Administracyjnego* (Bulletin scientifique des tribunaux administratifs), et depuis 2017, il est également la Personne de Contact Nationale pour la Justice en Pologne auprès de l'Agence de l'Union européenne pour l'Asile (EUAA, anciennement Bureau européen d'appui en matière d'asile - EASO).



Judith GLEESON, Juge Internationale Principale des Tribunaux, Juge Résidente Principale Adjointe de l'Upper Tribunal (Chambre de l'Immigration et de l'Asile) du Royaume-Uni

La Juge Gleeson est Juge Résidente Principale Adjointe de l'Upper Tribunal (Chambre de l'immigration et de l'asile) et la Juge Internationale Principale des Tribunaux. Elle est Présidente du Conseil de surveillance de l'Association internationale des juges en droit des réfugiés et intervient à travers le monde en droit des réfugiés. Elle s'intéresse depuis toujours au droit comparé. La juge Gleeson a étudié le droit à Lady Margaret Hall, Oxford, et a été boursière Weiner-Anspach à l'Université libre de Bruxelles avant de devenir avocate de la Cour suprême en 1981. Elle a exercé la profession d'avocate pendant 15 ans, se spécialisant dans les questions juridiques transfrontalières. Sa carrière judiciaire a débuté en 1993 et elle est juge au niveau des seconds appels dans le domaine de l'immigration et de l'asile depuis 2010. La juge Gleeson est l'auteur de nombreuses décisions d'orientation nationales de premier plan qui sont citées dans les juridictions anglophones du monde entier. Ses décisions d'orientation comprennent SM (femmes seules - ostracisme) Pakistan (CG) [2016] UKUT 67 (IAC), AR et NH (lesbiennes) (CG) [2016] UKUT 66 (IAC), LH et IP (hommes homosexuels : risque) (CG) [2015] UKUT 73 (IAC), GP & Ors (nationalité sud-coréenne) Corée du Nord (CG) [2014] UKUT 391 (IAC), QH (chrétiens - risque) (Chine) (CG) [2014] UKUT 86 (IAC), GJ (post-guerre civile : rapatriés) Sri Lanka (CG) [2013] UKUT 319 (IAC), MN et autres (Ahmadis - conditions du pays - risque) Pakistan (CG) [2012] UKUT 389 (IAC) et AX (programme de planification familiale) Chine (CG) [2012] UKUT 97 (IAC).



Armen HARUTYUNYAN, Juge, Cour européenne des droits de l'homme

Le Juge Armen HARUTYUNYAN est diplômé en droit de l'Université d'État d'Erevan, Faculté de droit (1981-1986). Il a réalisé des Études de troisième cycle en droit à l'Institut de l'État et du droit de l'Académie des sciences de l'URSS, Moscou (1986-1989). Il a été Professeur adjoint, professeur agrégé, professeur principal de l'université d'État d'Erevan, Faculté de droit, division du droit constitutionnel et international (1989-2002) et est Docteur en droit de l'Académie de l'Administration publique de la Fédération de Russie, Moscou (1996-1997). Il a été Membre de la Commission de la réforme constitutionnelle (1997-2001), Conseiller juridique de la Cour constitutionnelle de l'Arménie (1997-2005) et Représentant du président de la République d'Arménie sur les réformes constitutionnelles (2001-2005). Il a également exercé en tant que Recteur de l'Académie de l'Administration publique de l'Arménie (2002-2006). Il a été Représentant adjoint de l'Arménie, Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (2002-2011), Membre du Conseil de la justice de l'Arménie (2004-2005), Président de l'Association de droit européen de l'Arménie (2004-2011). Il a servi en tant que Défenseur des droits de l'homme (Ombudsman) de l'Arménie, Institut de défense des droits de l'homme de l'Arménie, (2006-2011) et Membre du conseil d'administration de l'Institut européen de l'Ombudsman (2008-2011), membre externe (2011-2015). Il a été Diplômé du Centre des droits de l'homme de l'École de droit de l'université de Nottingham en 2007. De 2007 à 2011, il a été Membre de l'Association des avocats arméniens d'Amérique du Nord, Los Angeles et Membre honorable de l'Association française des avocats et juristes arméniens (AFAJA), Paris entre 2008 et 2011. Il a exercé comme Représentant régional du Bureau régional pour l'Asie centrale du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2011-2014), comme Chef de la mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU en Ukraine, Haut-Commissariat aux droits de l'homme (2014-2015) et comme Membre (externe) de la Commission constitutionnelle des amendements pour l'Ukraine, 2015. Il est Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 17 septembre 2015.



Michael HOPPE, Juge à la Cour administrative supérieure du Baden-Württemberg, Mannheim, Allemagne, Vice-président, IARMJ-Europe

Le Juge HOPPE est Président de la Cour administrative supérieure du Baden-Württemberg, en Allemagne, depuis janvier 2024 et travaille sur le droit des réfugiés et de la migration en tant que juge depuis 2000. De 2019 à janvier 2024, il a occupé le poste de Vice-président du Tribunal administratif de Karlsruhe. Au cours de sa carrière, il a été détaché à la Cour constitutionnelle fédérale ainsi qu'au Tribunal administratif fédéral, qui est la plus haute juridiction administrative d'Allemagne. Il est membre du Pool d'experts judiciaires de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), Vice-président de la section européenne de l'Association internationale des juges en matière de réfugiés et de migration (IARMJ), ainsi que membre du conseil et Rapporteur du groupe de travail sur les procédures de l'IARMJ Global.



Filippos KARATSIDIS, Procureur de la République, Grèce

Filippos KARATSIDIS a été diplômé en droit de la Faculté de droit de l'Université Aristote de Thessalonique, Grèce, en 1998. Il a exercé en tant qu'avocat, spécialisé en droit pénal (1999-2005). En 2005, il a été admis à l'École nationale de la magistrature, et après l'obtention de son diplôme et son stage, il a été nommé Substitut du Procureur de la République à Thessalonique en 2006. En 2012, il a obtenu un Master en droit, section sciences criminelles et criminologiques, à l'Université Démocrite de Thrace. Il a participé à des séminaires scientifiques sur le droit pénal, les procédures pénales et la criminologie, portant sur des sujets spécialisés tels que la violence domestique, le blanchiment d'argent, la violence lors des événements sportifs, et le crime organisé. Il a été nommé professeur de droit pénal à l'Académie de police dans les villes de Didymotique, Komotini et Xanthi (2007-2010 et 2021-2024). Il a exercé en tant que substitut du procureur à Thessalonique, Orestiada, Alexandroupoli, Komotini et Serrès, et en tant que procureur en chef à Naxos, Agrinio et Orestiada (2006-2023). En 2023, il a été nommé procureur en chef dans la ville de Xanthi. En raison de ses services dans des villes situées en Thrace et à proximité des frontières gréco-turques, il a acquis une expérience dans le domaine des procédures judiciaires concernant les réfugiés aux frontières des États et dans les enquêtes sur les allégations de renvois illégaux.



Philippe LECLERC, Directeur, Bureau régional pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève

Philippe LECLERC est Directeur du Bureau Régional pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) depuis le 2 octobre 2023. Il a été diplômé en droit international à Paris en 1986 et a servi comme Attaché culturel pour l'ambassade de France à Tirana, Albanie (1987-1988). Il travaille pour le HCR depuis 1990 dans divers postes à travers le monde. Il a été chargé de la protection des réfugiés au Cameroun (1990-1992), en Bosnie-Herzégovine et en Serbie (1993), en Slovénie (1994-1995), à Bruxelles (1996), au siège du HCR à Genève en tant que Chef du Bureau de liaison pour la Suisse et le Liechtenstein (1996-2000), puis en charge de l'organisation de la première Réunion Ministérielle des États parties à la Convention des Nations Unies sur le statut des réfugiés, tenue dans le cadre des Consultations mondiales sur la protection des réfugiés à l'occasion du 50e anniversaire de la Convention de 1951 (2001). Il a été Chef de mission adjoint à Kaboul, Afghanistan (2002-2003), Chef de l'Unité des apatrides au sein de la Division de la protection internationale au siège du HCR à Genève (2004-2008), et représentant adjoint à Damas, Syrie (2008-2010). Il a également participé à de nombreuses missions d'urgence sur le terrain, la dernière étant en République Centrafricaine de décembre 2013 à février 2014. Il a été Représentant en France (2010-2015) et en Grèce (2015-2020). Plus récemment, il a été Représentant en Turquie entre janvier 2021 et septembre 2023, avant sa nomination en tant que Directeur du Bureau Régional pour l'Europe du HCR.



Kaisa PÄRSSINEN-KNIGHT, Juge arbitre, Cour Administrative Suprême, Finlande

Kaisa PÄRSSINEN-KNIGHT travaille comme Juge arbitre à la Cour Administrative Suprême de Finlande depuis 2016. Elle a traité un large éventail de questions de droit administratif, avec un accent particulier sur les questions liées au droit de l'UE et au droit international des droits de l'homme et de la non-discrimination. Auparavant, elle a travaillé comme fonctionnaire permanent à la Commission européenne (actuellement en disponibilité depuis 2016) et dans un cabinet d'avocats international à Bruxelles. Outre un diplôme de droit de l'Université de Turku, elle est titulaire d'un LL.M. du Collège d'Europe (Bruges, Belgique).

Luca PERILLI, Juge, Tribunal Spécialisé pour la Protection Internationale de Catane, Italie

Luca PERILLI est un Juge italien depuis 1996, expérimenté dans le droit d'asile. Depuis janvier 2016, il est le point de contact national italien pour le réseau des cours et tribunaux de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) et est membre du pool d'experts judiciaires de l'Agence (EUAA). De 2016 à janvier 2020, il a été Membre du conseil d'administration de l'École italienne de la magistrature (EIM) et de novembre 2016 à janvier 2020, il a été Membre du comité directeur du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ). De 2008 à 2017, en tant qu'expert indépendant de l'UE, il a participé à plus de 20 missions basées sur les pairs organisées par EC DG Just et DG NEAR dans le cadre des négociations (chapitre 23 : Pouvoir judiciaire et droits fondamentaux) pour l'adhésion des pays candidats à l'UE. À ce titre, il a évalué les faits et la législation à la lumière des règles de l'État de droit et de la protection des droits fondamentaux et a rédigé des rapports publics indépendants contenant des constatations, des évaluations et des recommandations. Depuis 2005, il est intervenu lors de plusieurs conférences et ateliers internationaux sur les droits de l'homme, l'État de droit, le droit d'asile, l'efficacité et la qualité de la justice et la formation judiciaire.



Kateřina ŠIMÁČKOVÁ, Juge, Cour européenne des droits de l'homme

La Juge Kateřina ŠIMÁČKOVÁ est diplômée d'une Maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'université Masaryk de Brno (1988). Elle a travaillé comme Enseignante au Département de droit constitutionnel et de sciences politiques de la Faculté de droit de l'université Masaryk de Brno, (1990-1993, 2001 – 2007). Elle a exercé en tant que Greffière à la Cour constitutionnelle de la République fédérale de Tchécoslovaquie en 1992 et Avocate (1994-2009). Elle a obtenu un Doctorat en droit de la Faculté de droit de l'université Masaryk de Brno en 2007. Elle est Professeure adjointe au Département de droit constitutionnel et de sciences politiques de la Faculté de droit, de l'université Masaryk de Brno depuis 2007. Elle a servi comme Membre du Conseil législatif du Gouvernement de la République tchèque (2007-2009), Juge de la Cour administrative suprême de la République tchèque (2009-2013), Membre du Comité de sélection des juges du Tribunal de la fonction publique de la Cour de justice de l'Union européenne (2009-2013) et Membre suppléant de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), du Conseil de l'Europe (2010-2021). Elle a été Membre de la Commission d'examen aux fins des examens de qualification judiciaire dans le domaine du droit constitutionnel, de l'organisation de la justice et de l'organisation du ministère public, (2010-2021). Elle a servi en tant que Juge de la



Cour constitutionnelle de la République tchèque (2013-2021) et Juge ad hoc de la Cour européenne des droits de l'homme (2016-2021). Elle est Membre du Conseil scientifique de la Faculté de droit de l'université Charles de Prague depuis 2016 et Formatrice certifiée du Programme HELP du Conseil de l'Europe, depuis 2020. Elle est Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 13 décembre 2021.

Andreas WISSNER, Représentant du HCR auprès des Institutions Européennes à Strasbourg

Andreas WISSNER est le Représentant du HCR auprès des institutions européennes à Strasbourg depuis 2020. Auparavant, il a été Chef de bureau national pour le HCR au Belize entre 2017 et 2020, après avoir occupé le poste de responsable principal du développement du personnel au Centre mondial de formation du HCR depuis 2015, et celui de responsable principal de la protection pour le HCR à Nairobi (Kenya) en 2013 et 2014. De 2007 à 2013, il a travaillé en tant que responsable juridique principal au Bureau pour l'Europe du siège du HCR à Genève, couvrant les opérations du HCR en Europe, d'abord avec la responsabilité des pays de l'UE, puis à partir de 2009, couvrant l'Europe de l'Est, la Turquie et les Balkans. Entre 2004 et 2007, M. WISSNER a été responsable de la protection au HCR à Paris (France), après avoir occupé des fonctions similaires à Dili (Timor-Leste), de 2002 à 2004, et à Mashhad (Iran), de 2000 à 2002. Sa première affectation a été celle de responsable associé de la protection / du rapatriement à Quetta (Pakistan), où il a débuté sa carrière avec le HCR en 1997. M. WISSNER est juriste de formation et parle l'anglais, le français, le portugais et l'espagnol, en plus de sa langue maternelle, l'allemand.



Catherine WOOLLARD, Directrice, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE), Bruxelles

Catherine WOOLLARD a pris ses fonctions de Directrice du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE) en 2016. L'ECRE est une alliance paneuropéenne de 127 ONG dans 40 pays européens, œuvrant pour défendre les droits des personnes déplacées en Europe et dans les politiques extérieures de l'Europe. Le travail de l'ECRE couvre le contentieux, le plaidoyer et la communication. Elle est titulaire d'une licence en lettres (BA), d'une licence en droit (LLB) et d'un master en droit (LLM) et est professeure de droit auxiliaire à la VUB (Université libre de Bruxelles).

